



CATALOGUE FORMATIONS 2025

FONCTION ET
RESPONSABILITÉS DE
L'ÉCONOME D'INSTITUTS
RELIGIEUX



Accueil La Barouillère
14 Rue de La Salle
75006 Paris



01 44 55 02 42
contact@institut-ressources.fr
www.institut-ressources.fr

UN ORGANISME SPÉCIALISÉ

Institut Ressources propose des formations destinées aux responsables d'institutions religieuses pour l'organisation et la gestion de leur patrimoine.

Les formations visent à donner aux participants les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées pour un meilleur service de la Mission.

Elles sont également une occasion et un lieu d'échange et de réflexions communes entre les représentants des institutions.

Un « **comité d'orientation** » est régulièrement en lien avec les institutions **afin d'écouter leurs attentes, d'adapter les programmes pédagogiques et concevoir des formations ajustées à leurs besoins spécifiques et aux enjeux contemporains.**

L'équipe pédagogique est constituée d'**experts pluridisciplinaires**, professionnels et religieux, qui collaborent depuis de nombreuses années avec des congrégations religieuses et qui sont familiers de leurs spécificités.

Ces formations s'adressent à un **public varié**, à l'occasion d'une prise de fonction ou pour renforcer les savoir-faire et confronter les pratiques : laïcs, clercs ou religieux, salariés ou bénévoles...

À la fin de chaque session de formation, les participants disposeront des fondamentaux pour donner du **sens à leurs fonctions et éclairer leurs responsabilités.**

« La complexité croissante des situations économiques et administratives rend indispensable le recours à une formation permanente et diversifiée pour les économes de congrégations religieuses. »

PÈRE MARSAUD

LE PROGRAMME DE FORMATION

« Dans un lieu unique,
**4 SESSIONS DE
FORMATION DE
2 JOURS CHACUNE** »



PROGRAMME DE FORMATIONS

- 4 sessions de 2 jours
- 1 lieu unique

UN PROGRAMME DE FORMATION COMPLET

- Un lieu unique, **La Barouillère à Paris VI^e**, facilitant les échanges et les modalités de logement et de restauration
- Quatre sessions de deux jours par thématique :
 - **Session n° 1, les 08 et 09 octobre** : Fondations et responsabilités de l'économiste dans un Institut religieux
 - **Session n° 2, les 15 et 16 octobre** : Maîtrise de la gestion d'un Institut religieux
 - **Session n° 3, les 05 et 06 novembre** : Gestion du patrimoine d'un Institut religieux
 - **Session n° 4, les 19 et 20 novembre** : Introduction à la gestion sociale dans un institut religieux
- Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs sessions
- La tarification est dégressive en fonction du nombre de sessions suivies (collations et repas inclus) :
 - **399€ TTC pour une session**
 - **599€ TTC pour deux sessions**
 - **799€ TTC pour trois sessions**
 - **999€ TTC pour les quatre sessions**
- Des intervenants experts variés, familiers des institutions culturelles

DES FORMATIONS SUR-MESURE, À PARIS OU EN PROVINCE, DÉDIÉES À UN NOMBRE PLUS OU MOINS IMPORTANT DE PARTICIPANTS, PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ORGANISÉES. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, NOUS CONTACTER.



*« Pour un
meilleur service
de la mission »*

LES INTERVENANTS

SESSION 1



Père Jean-Paul MARSAUD

Père Marsaud est l'ancien économiste général de la Congrégation des Fils de la Charité. Il est actuellement membre du comité canonique de la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref). Il exerce également diverses responsabilités pour la formation canonique et économique des congrégations religieuses.

Il est intervenu auprès du Didrachme dans l'animation de nombreuses sessions de formation pour les Instituts religieux et la conception pédagogique.



Bénédicte VERNET-LAVIE

Maître Vernet-Lavie est avocate et docteur en droit, spécialiste des Instituts religieux, des Associations et des Fondations depuis près de 30 ans.

Elle accompagne les acteurs du monde religieux et toutes les structures juridiques associées dans leur prise de décision en prenant en considération les réalités du droit.

Maître Vernet-Lavie dispose d'une très bonne connaissance des spécificités des Instituts religieux qu'elle met à profit à l'occasion d'atelier de formation (Centre du Didrachme, Centre jésuite « la Baume »).

SESSION 2



Pierre-Emmanuel FORT

Pierre-Emmanuel Fort est expert-comptable et commissaire aux comptes pour le compte d'instituts religieux depuis près de 30 ans.

Il dispose d'une très bonne connaissance des spécificités des Instituts religieux et participe à de nombreux groupes de travail institutionnels (CEF, CORREF, notamment).

Pierre-Emmanuel Fort a été l'un des artisans du Centre du Didrachme pour lequel il intervenait lors de nombreuses sessions de formation relatives à la comptabilité et au commissariat aux comptes.



Sylvain TRAMOY

Sylvain Tramoy est expert-comptable et commissaire aux comptes pour le compte d'instituts religieux depuis 20 ans.

Il dispose d'une très bonne connaissance des spécificités des instituts religieux et a participé pendant plusieurs années à des groupes de travail institutionnels (CEF, CORREF notamment).

Sylvain Tramoy a été formateur au centre du didrachme pendant de nombreuses années sur les sujets comptables, financiers et commissariat aux comptes.

SESSION 3



Olivier PASQUET

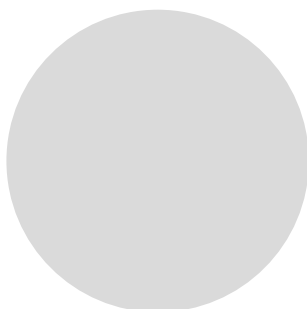
Olivier Pasquet est diplômé d'un Master de Finance de marché.

Associé au cabinet de conseil en investissement financier et immobilier Amadeis, il accompagne de nombreuses institutions catholiques (Congrégations, Fondations, Associations diocésaines) depuis son arrivée chez Amadeis en 2010. Olivier Pasquet est également intervenu auprès du Didrachme dans l'animation de sessions de formation traitant du domaine de la gestion patrimoniale.



Pierre VALENTIN

Pierre Valentin est diplômé de l'École polytechnique (1976) et d'un doctorat d'État en sciences physiques. En 1989, il rejoint CPR et en devient directeur général adjoint en 1997. En 2002, il devient membre du Directoire de Equalt Alternative Asset Management. En 2004, il entre au Crédit Coopératif comme directeur financier avant d'être nommé directeur général délégué. En juillet 2015, il devient Président du Directoire d'Ecofi Investissements (Groupe Crédit Coopératif) qu'il transforme en société à mission. Il est depuis 2023 expert ESG chez Amadeis.



Charles-Henry ALLIBERT

Assistant Maîtrise d'Ouvrage

SESSION 4



François-Xavier CHOUTET

François-Xavier Choutet met son expertise au service de la sphère ecclésiale, avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du conseil et de l'audit.

Il a fondé en 2018 KARISM Conseil, qui accompagne les dirigeants des institutions chrétiennes et les guide dans leurs enjeux stratégiques, organisationnels et de gouvernance.

Il réalise de nombreuses missions d'accompagnement auprès des congrégations religieuses, des diocèses, de l'Enseignement catholique et des associations du social, médico-social et sanitaire.

Ses engagements associatifs et ecclésiaux lui ont permis de bien appréhender les spécificités de la gouvernance et du management dans ces secteurs.



Julie THOLLON-CHANCEL

Julie Thollon-Chancel est expert-comptable, spécialisée en paie et titulaire d'un diplôme universitaire en droit social. Associée au cabinet d'expertise comptable FIC EXPERTISE, spécialisé dans l'Éducation, elle est à la tête du service social depuis 2016 et conseille les clients dans la gestion sociale de leurs entités.

Julie Thollon-Chancel, intervient également en tant que formateur auprès de l'Ordre des Experts Comptable des Hauts de France et est administrateur titulaire du conseil d'administration de l'URSSAF du Nord Pas-de-Calais en tant que "Personne qualifiée".



Bastien BOURGEON

Bastien Bourgeon est responsable juridique et formateur en droit social depuis 2019 au sein du cabinet FIC EXPERTISE, spécialisé dans l'Éducation.

Il est titulaire d'un Master II en droit social et intervient comme formateur et concepteur de supports auprès des clients du cabinet dans des domaines relatifs au droit social applicable au secteur particulier de l'enseignement.

Il assure également le support juridique d'un syndicat patronal de la branche de l'enseignement et conduit des audits sociaux au sein d'établissements scolaires, de congrégations religieuses et d'entreprises liées à l'Éducation.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉCONOME DANS UN INSTITUT RELIGIEUX



PUBLIC

- Supérieur(e)s et membres des conseils
- Économés (District, Province ou Généralat)
- Économés adjoints / DAF / RAF / collaborateurs laïcs

DESCRIPTIF

Session conçue comme une première approche des responsabilités de l'économe

OBJECTIFS

- Appréhender la responsabilité de l'économe dans sa globalité
- Acquérir ou renforcer les bases de connaissance indispensables dans les différents domaines placés sous sa responsabilité
- Situer sa responsabilité technique dans l'environnement ecclésial, dans le respect du charisme fondateur de son institut

PROGRAMME

Les différentes responsabilités de l'Économe en cohérence pour une approche éthique, ecclésiale, juridique et canonique de la fonction, dans le cadre des règles des instituts religieux :

- Les fondamentaux pour donner sens et éclairer sa responsabilité
- Réflexion sur le plan canonique : la notion de bien ecclésiastique, la charge de l'économe, son rôle et ses relations, quelques principes et règles d'administration
- Approche juridique de la fonction d'économe, de la connaissance de ses propres structures civiles à la maîtrise de ses biens immobiliers, de ses activités, de ses missions dans un environnement civil et canonique.

PRÉREQUIS

Aucun

TARIFS

- Durée 2 jours / 399€ TTC

DATES

- 08 et 09 octobre

INTERVENANTS

Intervention croisée d'experts

- Père Marsaud, Économe Congrégation des Fils de la Charité, ancien Supérieur, Président de l'ARIA, Canoniste
- Maître Vernet-Lavie, Avocate, docteur en droit, spécialiste des communautés religieuses.

MAITRISE DE LA GESTION D'UN INSTITUT RELIGIEUX

PUBLIC

- Supérieur(e)s et membres des conseils
- Économistes (District, Province ou Généralat)
- Économistes adjoints / DAF / RAF / collaborateurs laïcs

DESCRIPTIF

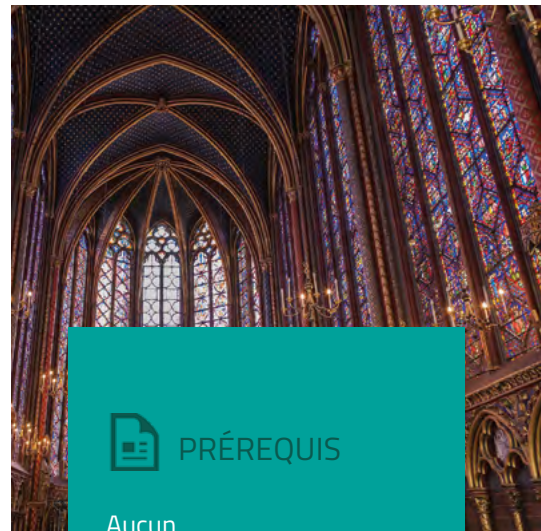
Présentation des particularités techniques de la gestion d'un Institut religieux

OBJECTIFS

- Maîtriser les conséquences de la cohabitation du droit civil et du droit canonique dans la présentation des comptes d'un Institut
- Maîtriser le contexte fiscal d'un Institut
- Présenter les comptes annuels
- S'approprier des outils méthodologiques pour la mise en place d'une gestion budgétaire (démarche prospective, comptabilité par activité, analyse de coûts...)
- Se doter d'outils de pilotage

PROGRAMME

- Maîtriser :
 - Le cadre juridique de l'Institut
 - Le cadre comptable des comptes annuels
 - Le cadre fiscal de l'Institut
- Comprendre les comptes annuels et le tableau de financement
- Analyser la gestion des comptes annuels par activité
- Utiliser le budget comme :
 - Instrument d'aide à la décision
 - Outil de contrôle interne
 - Outil de contrôle de gestion
- Mettre en place des supports d'aide à la décision : les tableaux de bord



PRÉREQUIS

Aucun



TARIFS

- Durée 2 jours / 399€ TTC



DATES

- 15 et 16 octobre

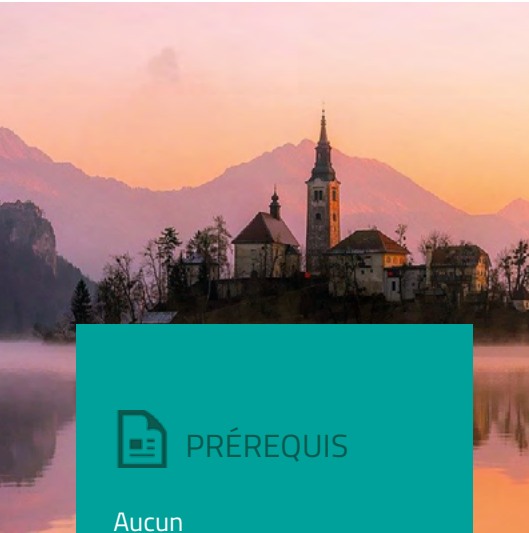


INTERVENANTS

Intervention croisée d'experts

- Pierre Emmanuel Fort, expert-comptable et commissaire aux comptes auprès d'institutions religieuses depuis près de 30 ans
- Sylvain Tramoy, expert-comptable et commissaire aux comptes auprès d'institutions religieuses depuis près de 20 ans

GÉRER LE PATRIMOINE D'UN INSTITUT RELIGIEUX



PUBLIC

- Supérieur(e)s et membres des conseils
- Économes (District, Province ou Généralat)
- Économes adjoints / DAF / RAF / collaborateurs laïcs

DESSCRIPTIF

Gérer le patrimoine financier et immobilier dans le respect de son charisme

OBJECTIFS

- Connaître les clefs de l'analyse patrimoniale propre aux Instituts religieux
- Mettre en place une stratégie de gestion financière et un suivi intégrant les contraintes et les finalités de l'Institut
- Comprendre les différents placements financiers et les risques associés
- Sécuriser et optimiser le patrimoine immobilier d'un Institut religieux
- Intégrer une réflexion éthique dans le choix des placements financiers

PROGRAMME

- Connaître son patrimoine et ses besoins pour définir des objectifs, un horizon de placement et un niveau de risque acceptable
- Mettre en œuvre la politique de placement : formaliser un cadre stratégique, sélectionner des prestataires, optimiser les frais et le pilotage comptable
- Mettre en place des outils de contrôle, de suivi et de pilotage du patrimoine
- Engager une réflexion éthique : repères théologiques sur la question des biens et de leur gestion en Église
- Spécificités de l'immobilier :
 - Connaître les éléments stratégiques, juridiques et financiers du patrimoine immobilier
 - Connaître les méthodes d'évaluation et de suivi budgétaire d'un immeuble
 - Étudier le mode de financement : fonds propres ou endettement

PRÉREQUIS

Aucun

TARIFS

- Durée 2 jours / 399€ TTC

DATES

- 05 et 06 novembre

INTERVENANTS

Intervention croisée d'experts en gestion financière et extra-financière

- Olivier Pasquet, conseil en investissement, spécialiste des Instituts religieux
- Pierre Valentin, spécialiste de la finance durable, solidaire et à impact
- Charles-Henry Allibert, Assistant Maîtrise d'Ouvrage

INTRODUCTION À LA GESTION SOCIALE DANS UN INSTITUT RELIGIEUX

PUBLIC

- Supérieur(e)s et membres des conseils
- Économes (District, Province ou Généralat)
- Économes adjoints / DAF / RAF / collaborateurs laïcs

DESCRIPTIF

Journée de partage d'expériences pour appréhender les enjeux temporels liés à la phase d'accomplissement et introduction à la gestion sociale dans un institut religieux

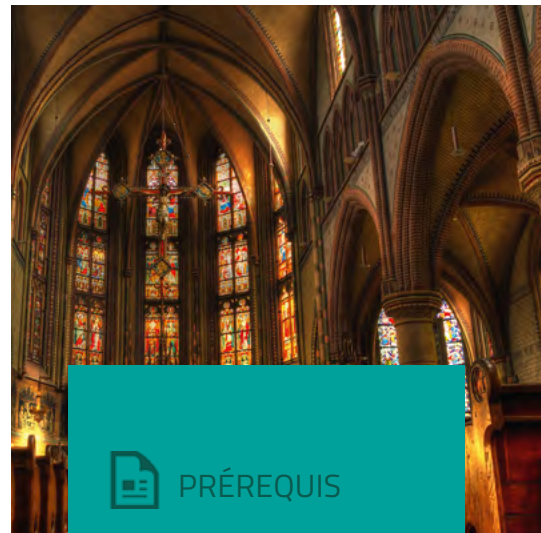
OBJECTIFS

- Obtenir des repères pour mener à bien cette phase d'accomplissement
- Bénéficier de retours d'expériences d'autres congrégations confrontées à de tels enjeux
- Bien appréhender les enjeux temporels et les différents scénarios (canoniques et civiles) pour les communautés et les œuvres en France et à l'international
- Comprendre les fondamentaux du droit du travail
- Connaître les droits et les devoirs des employeurs et des salariés
- Gérer les conflits de travail

PROGRAMME

La session sera illustrée par de nombreux cas pratiques permettant d'éclairer le discernement de chaque congrégation

- La nécessité d'engager le discernement pour l'avenir dans une démarche synodale
- Le besoin de répondre simultanément aux enjeux du Nord (accompagnement des communautés âgées, transmission des œuvres et du charisme) et du Sud (auto-prise en charge des communautés, maturité de la gouvernance)
- Le discernement délicat de l'avenir de la Maison-Mère
- L'analyse des différents scénarios pour les structures civiles qui prendront le relais
- Revue des définitions, sources et principes fondamentaux du droit du travail
- Analyse des différentes formes de contrat de travail et des clauses principales
- Revue des formalités légales
- Étude des procédures à mettre en place en cas de conflit et des modes alternatifs de résolution des conflits



PRÉREQUIS

Aucun



TARIFS

- Durée 2 jours / 399€ TTC



DATES

- 19 et 20 novembre



INTERVENANTS

Intervention croisée d'experts

- François-Xavier Choutet, directeur fondateur de KARISM Conseil, au service des institutions chrétiennes (stratégie, gouvernance, organisation)
- Julie Thollon-Chancel, expert comptable spécialisée sur les questions sociales
- Bastien Bourgeon, juriste en droit social

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ÉQUIPE D'INSTITUT RESSOURCES SE TIENT À VOTRE DISPOSITION :

NOUS CONTACTER

- contact@institut-ressources.fr
- 01 44 55 02 42
- institut-ressources.fr
- Amadeis
20, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris



Pierre-Stanislas LAIR

01 44 55 02 42

COMMENT S'INSCRIRE

- Inscrivez-vous via le formulaire du site de l'Institut Ressources.
- Nous vous envoyons un devis accusant réception de votre inscription.
- Procédez au règlement de la formation par virement bancaire.
- Au plus tard 3 semaines avant l'ouverture, vous recevrez par mail une confirmation de participation à la session. En parallèle, une convention de formation vous sera envoyée par mail.
- À l'issue des formations, vous recevrez une attestation de présence et une facture.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les prix indiqués correspondent aux tarifs 2025. Ils comprennent l'animation, la location de salle, le support pédagogique, le certificat de formation et le déjeuner.

LIEU DE FORMATION

Accueil La Barouillère
14 rue Saint Jean-Baptiste de la Salle
75006 Paris

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'INSTITUT RESSOURCES EST ANIMÉ PAR AMADEIS, ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ SOUS LE N° 11 75 69 67 275 (DRIEETS)

TARIF ET FACTURATION

- Les prix des formations du catalogue sont indiqués sur la fiche descriptive du stage correspondant. Ils sont indiqués en euros, TTC.
- Les tarifs comprennent l'ingénierie pédagogique, l'animation, les déjeuners, la logistique et les supports pédagogiques. Ils n'incluent pas les frais de transport et d'hébergement.
- La facturation intervient en fin de formation. La structure s'engage à effectuer un paiement en amont de la formation, validant ainsi l'inscription.
- Le règlement des sommes dues sera effectué par virement avec les références du devis.
- Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers, et à défaut de réception d'un accord de ce dernier au plus tard 1 mois après la session, la facture est adressée directement à la structure qui s'engage à effectuer le règlement.
- En cas de retard de règlement, la structure supportera le paiement d'une indemnité fixe et forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) Euros. Si les frais de recouvrement sont supérieurs au montant de cette indemnité, Amadeis pourra facturer sur justificatifs les frais réels de recouvrement.

REPORT ET ANNULATION

- L'inscription est effective dès réception du paiement de l'inscription. Toute annulation devra être faite par courrier ou par mail.
- En cas de désistement moins de 16 jours avant le début de la formation, Amadeis se réserve le droit de facturer 120 € correspondant à la somme engagée pour la préparation ou la réalisation de la formation. La structure peut substituer un participant empêché par tout autre collaborateur, sans frais supplémentaire ; le nom de cette personne doit être communiqué avant le début de la session.
- En cas d'absence partielle ou d'abandon au cours de la formation, le paiement total sera dû par la structure. Dans ce cas, les sommes facturées ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un organisme tiers.
- Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, Amadeis se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 15 jours avant la date prévue sans dédommagement des inscrits. Elle en informera directement la structure dans ces délais. Amadeis ne pourra être tenu pour responsable des frais engagés par la structure ou dommages conséquents à l'annulation ou report d'une formation.
- Le catalogue n'est pas un document contractuel, et Amadeis se réserve le droit d'interrompre la commercialisation à tout moment de l'une de ses formations.

POUR CONSULTER NOS ACTUALITÉS, TÉLÉCHARGER LES PROGRAMMES DE FORMATION, LE CALENDRIER DES SESSIONS, NOUS VOUS INVITONS À VISITER NOTRE SITE INTERNET :

WWW.INSTITUT-RESSOURCES.FR

Catalogue des formations 2025

Institut Ressources

Amadeis

20, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

mail : contact@institut-ressources.fr

tél. : 01 44 55 02 42

www.institut-ressources.fr

Parution avril 2025

Conception, réalisation graphique & impression :

Hello Studio - 06 81 51 93 95 - hello@hello-studio.fr

Crédits photographiques :

Institut Ressources, Shutterstock, Pixabay.



-
- contact@institut-ressources.fr
 - 01 44 55 02 42
 - institut-ressources.fr
 - Amadeis
20, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris